

sont remarquablement belles. Très peu de lots ont été concédés : une vingtaine dans le rang VIII et autant dans le Ier.

Tout ce canton, qui n'est que partiellement arpenté, est propice à la culture.

Les colons de ce canton vont à la messe à Saint-Eusèbe. Le centre de la future paroisse sera localisée à la tête du lac Long, ainsi que nous l'avons dit dans nos notes sur Escourt.

Le lac Long est remarquablement poissonneux et navigable sur toute sa longueur.

CANTON PACKINGTON

Au nord du précédent. Le terrain forme une suite de pentes douces, dont l'élévation varie de 50 à 300 pieds. Le sol est de première qualité et dans tout le canton. On trouve des roches, mais les colons les enlèvent avec facilité.

Les essences forestières comprennent l'érable, le merisier, le frêne, le hêtre, sur les hauteurs ; dans les dépressions, on trouve le sapin, l'épinette et le cèdre.

Les essais de culture fruitière, faites dans ce canton, ont très bien réussi.

Ce canton a aussi cet avantage d'être sillonné d'une foule de petits ruisseaux. Il y a de l'eau sur chaque rang.

Packington est à une égale distance de Notre-Dame et de Sainte-Rose, et de bons chemins conduisent à ces deux endroits. La distance est de six à sept milles.

Les premières tentatives de colonisation, dans ce canton, remontent à plus de trente ans. Elles méritent d'être rapportées. Nous citons l'arpenteur J.-F. Guay :

" En 1876, Benoît Valcourt, qui demeurerait, avec ses garçons, sur une terre, à Notre-Dame-du-Lac, vint visiter le pays, et le trouva tellement propre à la culture, qu'il se décida à venir s'établir avec eux. De consentement mutuel, ils tirèrent une ligne, et divisèrent des lots qui se trouvent aujourd'hui dans le 12e rang. Lorsque plus tard, le gouvernement fit subdiviser le canton, il